



Un CHS-CT était convoqué ce 17 janvier 2013

LES RAISONS DU BOYCOTT

Plusieurs points d'informations ne nécessitant pas de prises de décisions devaient y être abordés, mais il était convoqué d'abord et avant tout pour émettre un avis sur plusieurs projets de restructurations concernant l'administration de la Douane.

En effet, le CHS CT doit donner un avis sur ce projet alors qu'il ne date que de fin novembre 2012.

Suite à cet avis, il est déjà prévu d'entériner cette réorganisation dès le 07 février lors d'un CT de la Douane.

3 mois pour informer des fermetures des recettes locales de Cadillac (pétition de 400 signatures de viticulteurs contre la fermeture), Castillon (pétition de plusieurs centaines de personnes aussi), de la Brigade du Verdon et du Bureau de Douane de Périgueux puis pour demander l'avis du CHS CT et enfin officialiser cette réorganisation lors d'un CT, **c'est une restructuration à marche forcée !**

En ce qui concerne le CHS CT les différentes OS ont déploré le manque d'informations fournies pour émettre un avis sur les conséquences importantes pour les agents concernés et leurs conditions de travail :

Aucune donnée chiffrée permettant d'évaluer le transfert des charges de travail n'a été communiquée.

Aucune commission immobilière n'a été convoquée pour démontrer la faisabilité du projet et les conditions d'accueil pour les agents déplacés.

L'accroissement très conséquent des risques liés aux déplacements domicile/travail ou professionnel ne semblent pas pris en compte non plus.

Plusieurs agents concernés vont se retrouver en surnombre dans des structures sans avoir de réelles lisibilités sur leur avenir proche.

Nous rappelons que pour demander l'avis du CHS CT, il convient de communiquer à l'ensemble de ses représentants un véritable projet détaillé et réfléchi et non pas un relevé de décisions.

Au nom de l'ensemble des OS siégeant au CHS CT une demande de report de ce point a été adressée au Président du Comité.

Sans réponse de sa part, les Organisations Syndicales CGT Finances Publiques 33, SNAD CGT (Douane) , Solidaires Finances Publiques et Solidaires Douane ont donc décidé de boycotter cette instance pour protester contre ce déni des prérogatives du CHS CT.

Le quorum de cette instance n'étant pas été atteint, elle sera reconvoquée ultérieurement.

La CGT compte ainsi profiter du délai avant la reconvoication d'un prochain CHS CT pour continuer la mobilisation auprès des personnels, des élus locaux et de la population en général.

Les représentants CGT au CHS CT
Christophe LARROUDE (Expert Douane)
Françoise LHOMME
Mathieu CHAIGNE